



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Nouvel hôtel de police de Cayenne

Question écrite n° 23501

Texte de la question

M. Gabriel Serville attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le retard pris dans la construction du nouvel hôtel de police de Cayenne, en Guyane. Véritable serpent de mer, l'engagement de construire cet hôtel de police a traversé deux quinquennats avant d'être marqué dans le marbre dans les accords de Guyane du 21 avril 2017. Aussi, le 24 janvier 2018, Gérard Collomb, alors ministre de l'intérieur, annonçait le déblocage d'une enveloppe de 30 millions d'euros et une inauguration prévue pour 2020, date ramenée à juillet 2021 lors de la présentation de la maquette du nouveau bâtiment à la presse mi-juillet 2018. Or, alors que les travaux devaient démarrer en septembre 2019, il semblerait que ceux-ci se retrouvent à l'arrêt en raison d'une part de retards administratifs accumulés dans le dossier et, d'autre part, de la découverte d'amiante dans les bâtiments existants et qui abritaient jadis le campus Saint-Denis de l'Université des Antilles-Guyane. Il lui demande de bien vouloir l'informer de l'état d'avancée du dossier et de la nouvelle date prévisionnelle de livraison du bâtiment car en attendant, les personnels continuent de fonctionner tant bien que mal dans les locaux exigus et vétustes du centre-ville.

Texte de la réponse

Le projet de construction de l'hôtel de police de Cayenne est une opération très attendue et structurante pour l'amélioration des conditions de travail des fonctionnaires de police et la qualité de service rendu à nos concitoyens. A cet égard, et ainsi que le Président de la République l'avait annoncé lors de son déplacement en Guyane en octobre 2017, ce projet est une opération prioritaire de la programmation immobilière de la police nationale. Les travaux de construction de cet hôtel de police ont bien été entamés courant 2018, conformément aux engagements pris. Dans ce cadre, des financements à hauteur de 1 147 000 € pour les études de définition et les travaux préalables de l'opération et de 4 800 000 € pour les études de maîtrise d'œuvre ont été délégués. Les travaux préparatoires de déconstruction ainsi que le désamiantage progressent rapidement, portés par une organisation dédiée à ce projet d'ampleur. Le travail effectué sur le projet a permis d'en garantir la soutenabilité financière, tout en garantissant un standard de qualité élevée, y compris en matière de normes environnementales. Le projet représente à ce stade un budget de 47 M€. La réception des

Version web : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/questions/QANR5L15QE23501>
locaux opérationnels est prévue fin 2021.

Données clés

- Auteur : [M. Gabriel Serville](#)
- Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine
- Type de question : Question écrite
- Numéro de la question : 23501
- Rubrique : Outre-mer
- Ministère interrogé : [Intérieur](#)
- Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

- Question publiée au JO le : [8 octobre 2019](#), page 8530
- Réponse publiée au JO le : [11 février 2020](#), page 1065